

RAJE - Portrait de territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)

Septembre 2024

1. Introduction.....	2
2. Contexte local	3
A) Contexte socio-démographique	3
B) Dispositifs, ressources et équipements de jeunesse.....	5
3. Perception des situations et des pratiques des jeunes.....	8
A) Le rôle important des structures locales dans les socialisations dès l'enfance.....	8
B) Une baisse de l'engagement traditionnel chez une partie des jeunes.....	8
C) Une autonomisation progressive à partir du collège et davantage de pratiques non encadrées.....	9
D) Des problématiques de mobilité qui apparaissent à l'entrée au collège.....	9
E) L'approche de la majorité et l'entrée dans l'âge adulte : entre attachement au territoire et manque d'opportunités lié au contexte local.....	10
F) Des situations de fragilité en augmentation chez les jeunes ces dernières années.....	11
4. Enjeux des acteurs locaux.....	12
A) Renforcer l'interconnaissance et la coopération entre acteur·rices jeunesse pour assurer une continuité dans l'accompagnement des jeunes.....	12
B) Négocier la prise en compte des pratiques professionnelles et des situations des jeunes dans un cadre institutionnel contraignant.....	12
C) Trouver des réponses de proximité face aux problématiques de mobilité.....	13
D) Disposer de lieux et d'espaces répondant aux pratiques et fonctionnements des jeunes absent·es des structures d'animation existantes.....	14
5. Constats, orientations et problématiques des élus en matière de jeunesse	15
A) Des degrés de développement des actions jeunesse différents en fonction des communes	15
B) Organiser et soutenir l'engagement formel des jeunes.....	15
C) Créer du lien avec les jeunes et connaître leurs attentes	16
D) S'appuyer sur des acteur·rices compétent·es dans la gestion du volet jeunesse	17
6. Pistes d'expérimentation dans le cadre de RAJE (Matthieu).....	20
A) Animer un parcours d'enquête créative pour les jeunes de plus 16 ans	20
B) Structurer une coordination partagée du réseau jeunesse.....	21

1. Introduction

La Communauté de Communes Lesneven Côte des Légendes (CLCL) s'est engagée pour les années 2024 et 2025 dans le projet RAJE (Recherche Action Jeunes et Engagement), dont l'objectif est d'accroître la participation des jeunes aux politiques publiques qui les concernent. Ce projet vise notamment à favoriser le dialogue entre jeunes, professionnel·les, et élu·es à travers la réalisation d'enquêtes, le partage d'enjeux communs, et la formalisation de recommandations locales pour améliorer l'action publique en matière de jeunesse. Piloté par la coopérative Coop'Eskemm, en collaboration avec les laboratoires de recherche ESO, Arènes et Experice, ce projet s'inscrit dans une dynamique régionale, impliquant également deux autres intercommunalités : Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC) et Rennes Métropole.

Sur les trois territoires concernés, une première phase d'entretiens et d'observations s'est déroulée de mars à juillet 2024. Cette étape avait pour objectif d'identifier les enjeux locaux et de proposer des expérimentations adaptées à chaque territoire. À la CLCL, l'équipe de Coop'Eskemm a ainsi réalisé :

- Trois sessions de travail dans le territoire, chacune durant deux à trois jours, de mars à juillet ;
- Treize entretiens (individuels, en binômes, ou en groupes) avec : sept élu·es (dont la présidente de la communauté de communes, la vice-présidente en charge de la jeunesse, et six élu·es locaux·ales), un président d'association sportive, deux professionnelles du centre social de Lesneven (une coordinatrice et une animatrice), un coordinateur jeunesse, deux professionnelles de la mission locale, deux animateurs jeunesse (à Plounéour et à Lesneven), deux professionnelles du Groupe Ouest, et trois jeunes ambassadrices égalité de collège.
- Cinq observations : une réunion du pôle solidarité de la CLCL (mars), une rencontre avec le groupe des collégiennes Ambassadrices égalité (mars), une rencontre du Conseil de Vie Lycéenne au lycée Saint François à Lesneven, et une commission sur le décrochage scolaire ;
- Une animation de la commission sur le décrochage scolaire.

Cette note a pour objectif de servir d'outil aux réflexions et activités mises en place par les jeunes, les acteur·rices jeunesse et les élu·es au sein du territoire intercommunal. Elle est composée de cinq parties. Dans la première, nous présentons des éléments du contexte local qui nous semblent pertinents à rappeler, notamment en matière de démographie, d'équipements et de ressources dédiées à la jeunesse. La deuxième partie se concentre sur les perceptions des acteur·rices rencontré·es et interrogé·es concernant la situation des jeunes du territoire. La troisième aborde les enjeux des professionnel·les que nous avons identifiés en croisant les informations. La quatrième partie met en lumière les constats et orientations formulés par des élu·es du territoire en rapport avec les questions de jeunesse. Enfin, la cinquième partie présente deux pistes d'expérimentation qui ont émergé au cours des premiers mois de la démarche RAJE dans le territoire.

2. Contexte local

A) Contexte socio-démographique

Cette partie repose sur les données de l'INSEE dont les dernières qui sont détaillées datent de 2020 - 2021.

Un territoire marqué par le vieillissement de la population

La Communauté de Communes Lesneven Côte des Légendes regroupe 27 444 habitants répartis sur 14 communes. Sa superficie est de 202 km². Le territoire intercommunal est composé d'une ville-centre, Lesneven, qui constitue le « pôle urbain », entourée de communes rurales, dont certaines sont littorales au nord du territoire.

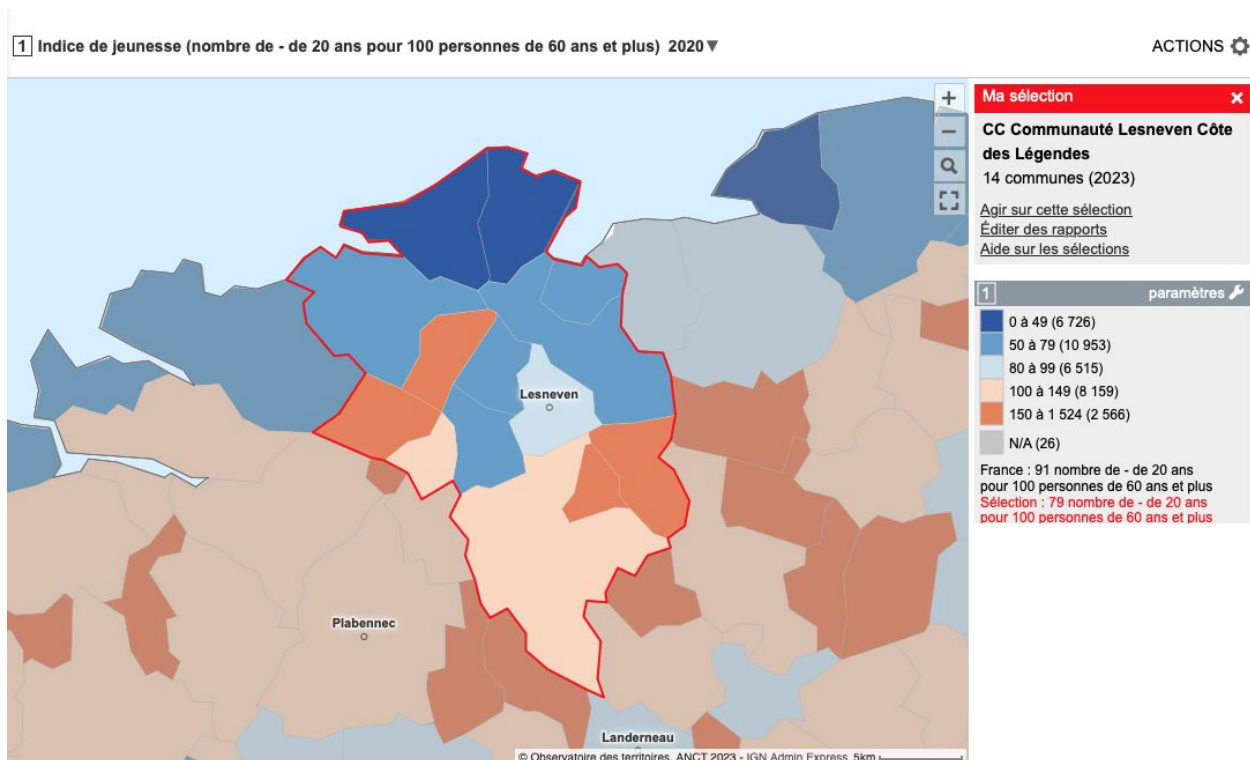
Depuis 2010, la population est restée relativement stable. Parmi les habitant-es, on compte 2 700 jeunes âgé-es de 15 à 24 ans (dont 1 135 de 15 à 17 ans et 1 565 de 18 à 24 ans), ce qui représente 9,8 % de la population totale.



Ce chiffre est significativement inférieur à la moyenne du département du Finistère (18,5 %) et en dessous de la moyenne nationale en France métropolitaine (12 %).

En outre, la population du territoire est marquée par un vieillissement progressif. Entre 2010 et 2021, la part des 60 à 74 ans a augmenté de 4,5 %. En 2021, les personnes âgées de 0 à 29 ans représentaient 31,1 % de la population, contre 33,7 % en 2010, un taux légèrement inférieur à celui du Finistère (32 %) et encore plus en deçà de la moyenne nationale (34,6 %).

L'indice de jeunesse, qui mesure le rapport entre les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans, a également chuté au fil du temps. En 2020, cet indice était de 0,79 (soit 79 jeunes pour 100 seniors), contre 1,35 en 1990. Ce chiffre est légèrement plus élevé à Lesneven (0,84) par rapport aux communes littorales voisines comme Kerlouan (0,37), Guissény (0,57) et Plounéour-Brignogan-Plage (0,32). Cet indice demeure supérieur à celui du Finistère (0,74), mais inférieur à la moyenne régionale bretonne (0,80) et à la moyenne nationale (0,93).



La communauté de communes de Lesneven est plutôt représentative des dynamiques sociodémographiques à l'échelle de la Bretagne : le vieillissement de la population est plus marqué sur les communes littorales que rurales.

Des risques de précarité chez les jeunes

En 2021, le taux de chômage dans la communauté de communes était de 8,1 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale (8 %). Toutefois, ce chiffre représente une baisse notable par rapport à 2015, où le chômage atteignait 11,2 %.

Le taux de pauvreté dans la communauté de communes s'élève à 8,6 %, bien en deçà des moyennes départementale (10,8 %) et nationale (14,9 %).

Sur le plan socioprofessionnel, les ouvriers constituent le groupe le plus important (27,5 %), suivis des employés (26,2 %) et des professions intermédiaires (23,3 %). Les emplois à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes (29,3 %, contre 7,2 % pour les hommes).

Le chômage des jeunes (15-24 ans) demeure préoccupant avec un taux de 18,3 %, nettement plus élevé que celui des autres tranches d'âge (6,8 % pour les 25-54 ans et 8,3 % pour les 55-64 ans).

Par ailleurs, la part des salarié-es âgé-es de 15 à 24 ans en situation d'emploi précaire atteignait 15,9 % en 2019 (contre 17 % pour le Finistère et 15,4 % au niveau national). Bien que cette précarité varie fortement entre les communes, allant de 11,6 % à Ploudaniel à 21,3 % à Plouider, elle reflètent un plus grand risque de pauvreté pour les jeunes habitant-es du territoire.

Une forte dépendance à la voiture

La voiture individuelle reste le mode de transport dominant pour les déplacements domicile-travail, utilisée par 87,8 % des actif-ves. Cette forte dépendance s'explique par la dispersion des habitations, notamment dans les plus petites communes.

Le projet de territoire 2020-2026 entend réduire cette dépendance, en particulier à travers le développement de circuits intercommunaux de transport en commun et la promotion du covoiturage. Des actions sont également prévues pour améliorer l'accessibilité des infrastructures cyclables et encourager l'usage des mobilités douces, notamment par la création de pistes sécurisées et la mise en place de services de vélos partagés.

B) Dispositifs, ressources et équipements de jeunesse

Un portage de l'action publique en matière de jeunesse en coopération avec les communes

La Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes (CLCL) ne dispose pas de la compétence jeunesse pleine et entière, mais joue un rôle central dans la coordination des actions publiques à destination des jeunes à travers sa compétence de coordination enfance/jeunesse. Chaque commune conserve la possibilité de développer ses propres politiques jeunesse et peut, si nécessaire, faire appel à des associations ou des fédérations pour gérer, par exemple, des espaces jeune. Cette mission de coordination se décline en plusieurs volets.

Tout d'abord, le soutien et l'animation du réseau jeunesse. Une personne dédiée assure cette fonction, combinant son rôle d'informateur jeunesse avec celui de coordinateur du réseau jeunesse.

Cette mission implique la coordination du réseau jeunesse, composé d'animateur-rices jeunesse et de l'informatrice jeunesse, à travers des réunions régulières de réflexion et de coordination. De plus, des espaces de dialogue collectifs sont proposés autour de thématiques spécifiques, notamment via des commissions impliquant divers acteur-rices intervenant auprès des jeunes, comme la commission dédiée au décrochage scolaire. Cette fonction s'étend également à la participation à des groupes de travail et des espaces de réflexion avec des acteur-rices locaux-ales et institutionnel-les, dans le but de renforcer les politiques jeunesse sur le territoire. Enfin, cette action prend forme à travers des conventions de financement avec les communes, dans le cadre de la "convention unique de soutien" appelée « Soutien communal et communautaire aux structures enfance/jeunesse du territoire », qui définit des orientations éducatives conjointes entre l'intercommunalité et les communes.

Ensuite, la coordination du Service Information Jeunesse (SIJ), qui emploie une informatrice jeunesse à temps partiel, est un autre volet de cette mission. Actuellement en phase de déménagement vers de nouveaux locaux, le SIJ assure un rayonnement intercommunal et fait partie du réseau Info Jeunes Bretagne. Il accompagne les jeunes de 13 à 30 ans sur diverses thématiques, telles que l'orientation, la formation, et la mise en œuvre de projets d'animation. Le coordinateur jeunesse apporte également un soutien dans ce domaine.

Par ailleurs, cette compétence s'exprime à travers la mise en place de dispositifs encourageant l'engagement des jeunes, tels que l'organisation de formations BAFA territoriaux et l'attribution de bourses, via le dispositif « projet jeunes » en coopération avec la CAF, visant à soutenir la réalisation de projets.

Enfin, la communauté est responsable du Contrat Intercommunal de Soutien et de Prévention de la Délinquance (CISPD), avec du personnel dédié à la coordination de ce dispositif de prévention.

Une animation jeunesse prioritairement dédiée aux 12-17 ans, avec un soutien significatif de la CAF

Le territoire dispose actuellement de plusieurs structures dédiées à l'animation jeunesse :

- Trois accueils jeunes sous forme d'espaces jeunesse :
 - L'Oxy'Jeunes à Plouider, géré par l'association intercommunale Famille de la Baie (affiliée au réseau Familles Rurales), avec une animatrice dédiée aux jeunes de 12 à 17 ans ;
 - L'Ar Box à Plounéour-Brignogan-Plages, une salle multifonctions à usage prioritaire pour les jeunes, initiée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et animée par un intervenant employé par la mairie pour une dizaine d'heures par semaine ;
 - L'espace jeunes de Kerlouan, ouvert il y a deux ans, géré par Familles Rurales Guissény à la demande de la municipalité.

Des accueils du même type existaient auparavant à Saint-Frégant et à Ploudaniel mais sont aujourd'hui fermés. L'avenir de la Maison des Jeunes de Lesneven, actuellement fermée, est également en suspens. Ces espaces accueillent les jeunes de manière informelle, majoritairement âgés de 10 à 18 ans. Des activités y sont régulièrement proposées, notamment durant les vacances scolaires, ainsi qu'un accompagnement de projets pour les plus grand-es.

- Deux autres structures proposent des accueils jeunesse, bien que ces lieux ne soient pas exclusivement réservés aux jeunes :
 - À Guissény, l'Espace de Vie Sociale, géré par l'association Familles Rurales, organise des activités pour la jeunesse via le dispositif "Place aux jeunes", ainsi que des stages et séjours ;
 - Le Centre Socioculturel intercommunal de Lesneven propose des activités à l'année avec le "Club aventure" pour les 10-13 ans, ainsi que le dispositif itinérant "Pass'loisirs" pour les 10-17 ans durant les vacances scolaires.
- Enfin, des actions d'"aller vers" sont mises en place sur le territoire et soutenues par le dispositif "Ps Jeunes" de la CAF. Ces initiatives, coordonnées par Familles Rurales, interviennent dans quatre communes : Guissény, Kerlouan, Saint Frégant et Kernouës.

Des dispositifs en tension ou en baisse d'activité

Nous avons constaté des incertitudes concernant la pérennité de certaines structures. Par exemple, le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) situé à Lesneven, qui offre des temps d'écoute anonymes aux jeunes de 11 à 25 ans, pourrait voir son avenir compromis. En effet, les financements, notamment ceux provenant du Département du Finistère, ont été réduits, ce qui remet en question la continuité de son action. De plus, nous avons noté la fermeture de la maison des jeunes de Lesneven en 2024. Cette fermeture crée un vide pour certain-es jeunes du territoire, privant la communauté d'une ressource jeunesse.

Un espace public investi par l'action publique de jeunesse

Dans le territoire, des jeunes occupent l'espace public (les plages, les équipements sportifs, la place et le parc près de l'Atelier à Lesneven, etc.). Leur présence peut susciter des questions sur leurs besoins et les méthodes à construire pour favoriser leur participation. En réponse, des interventions des acteur·rices jeunesse et le développement d'équipements sont mis en place.

L'espace public devient ainsi un outil d'interaction entre les acteur·rices jeunesse et les jeunes. Ainsi, à Plounéour-Brignogan-Plages, la saisonnalité de la plage offre un cadre pour les interventions des animateur·rices jeunesse. Chaque été, ces derniers investissent les plages pour organiser des activités, créant ainsi des moments d'échanges et de socialisation. En parallèle, le réseau des acteur·rices jeunesse s'organise autour des festivités estivales pour mener des actions de prévention et aller à la rencontre des jeunes sur le terrain. Par ailleurs, des maraudes sont effectuées par des acteur·rices jeunesse dans le cadre de la Ps jeunes dans plusieurs communes du territoire.

Concernant les équipements, des investissements ont été réalisés dans plusieurs communes du territoire pour mettre à disposition des infrastructures, comme des skateparks et des city stades. Actuellement, 13 de ces équipements sont répartis sur 14 communes. À Plounéour-Brignogan-Plages, un pump track a été construit à proximité de l'accueil jeunes.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) soutient l'approche « Aller vers » via le dispositif Ps Jeunes. Ce programme vise à renforcer la présence des acteurs jeunesse dans l'espace public. .

Autres acteurs engagés auprès de la jeunesse du territoire

D'autres acteurs interviennent directement auprès des jeunes du territoire. Nous avons rencontré plusieurs professionnel·les de ces structures.

Dans le domaine social, la MECS Ty ar Gwenan gère un foyer pour les jeunes de 15 à 19 ans ainsi que des appartements autonomes pour de courtes durées.

De plus, dans le champ de l'insertion, une antenne de la Mission Locale du Pays de Brest accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion.

Par ailleurs, les trois collèges, les deux lycées, la MFR et le centre de formation IREO doivent également être considérés comme des acteurs jeunesse, notamment en raison des liens que certains entretiennent avec les structures de jeunesse.

3. Perception des situations et des pratiques des jeunes

A) Le rôle important des structures locales dans les socialisations dès l'enfance

Dans les différentes communes, l'école, les accueils de loisirs et les associations sportives prennent une place importante dans la socialisation des jeunes pendant plusieurs années.

« Ils font ça une fois par an. Je pense que c'est l'école qui a fait ça, qu'ils sont soudés et que ça continue. Je pense qu'ils se réunissent toujours entre eux, ici ».

Celles et ceux qui fréquentent les structures dédiées à la jeunesse de leur commune y restent souvent fidèles, même lorsque l'entrée au collège les amènent à se rendre régulièrement dans la ville centre. Les animateur.rices de ces structures, lorsqu'il y a peu de turn over, deviennent en effet des figures de référence auxquelles ils et elles sont attaché-es.

« Ils sont au collège à Lesneven. Mais ça n'empêche qu'ils viennent à l'espace jeune ici le vendredi. Ils vont pas forcément à l'espace jeune à Lesneven ».

Les professionnel·les constatent toutefois qu'en grandissant, les jeunes viennent plus pour se retrouver et profiter d'un accueil informel que pour participer aux activités proposées.

« Les 15-16 ans, c'est un peu particulier. Ils viennent mais ils sont quand même un peu détachés des activités. Ils viennent parce-que c'est un peu l'occasion de se retrouver aussi ».

B) Une baisse de l'engagement traditionnel chez une partie des jeunes

Les accueils jeune et les associations sportives constituent des espaces et des relais d'engagement. Par ces intermédiaires, les jeunes participent régulièrement à l'organisation d'événements locaux en tant que bénévoles (ex : Breizh'Volleyades). Cela concerne principalement certaines communes dans lesquelles est perçue une culture de l'engagement qui se transmet entre générations. Les parents peuvent également jouer un rôle de transmission dans l'engagement des jeunes.

« Parce qu'on est beaucoup de parents investis dans des assos et de ce fait, on investit nos enfants. Donc l'engagement ils le connaissent, que ce soit au niveau associatif ou au niveau... ».

« Du coup forcément nos enfants, quand je vois les enfants de mes collègues élus, vous les retrouvez dans les associations ».

Certains sujets, notamment l'environnement, semblent particulièrement investis par les jeunes.

« Ils sont un peu écologistes, ça c'est bien. Ils sont un peu attentifs à ça, ça je trouve que c'est plutôt pas mal. »

« Ils sont vraiment partis axés plus sur... ils ont parlé de plantations, il faut refaire des plantations. Ils veulent mettre en place des potagers partagés ».

Toutefois, certain-es adultes perçoivent un éloignement des jeunes des espaces traditionnels d'engagement, politiques ou associatifs, au profit de logiques de consommation.

“Mais c’est compliqué de les impliquer dans la vie politique. Déjà faudrait qu’ils viennent voter, ça c’est difficile.”

“Aujourd’hui, les jeunes qui viennent, les parents sont consommateurs”.

C) Une autonomisation progressive à partir du collège et davantage de pratiques non encadrées

A l’adolescence, les jeunes développent des pratiques entre pairs en dehors des activités encadrées. Ils et elles peuvent être visibles dans les espaces publics, de leur commune ou de la ville centre, mais leurs fonctionnements et pratiques autonomes sont peu connus des adultes.

“Ils traînent dans les rues quoi. On les retrouve au city park, assis sur les murs”.

« Je pense que c’était ce groupe de jeunes qui trainait ici. Tous leurs copains à Lesneven venaient là. Et maintenant je pense que c’est l’inverse, soit ils vont sur Lesneven, soit ils vont ailleurs ».

“Et après on est allé au city park justement, et ce soir-là il y avait personne non plus. Il y a des fois il y a du monde, mais il faut bien tomber aussi”.

Cela concerne particulièrement certains publics : ceux qui ne fréquentent pas les accueils jeune et les jeunes après l’âge du collège dont la fréquentation des structures diminue.

« C’est des jeunes qu’on croise quand même dans la rue mais qui iront pas à l’espace jeune de Kerlouan parce qu’ils ont pas envie, la flemme de prendre un minibus, prendre une navette ».

“Les dirigeants disent arrivé à des U16, U17, U18, ils disent clac, il y a une rupture”.

« On a pas mal de 14-17 ans qu’on voit beaucoup là. Ça c’est un groupe qui est plutôt pas mal. Et après, le groupe des 9-12 ans qui a l’air pas mal aussi, qu’on voit beaucoup sur la commune. Les groupes un peu plus grands, on les voit un peu moins. Les 17 et plus, on a plus de mal à les accrocher ceux-là ».

D) Des problématiques de mobilité qui apparaissent à l’entrée au collège

L’intercommunalité compte deux collèges situés à Lesneven, un public et un privé, ainsi qu’une MFR à Ploudaniel. Les deux lycées, public et privé, se situent également à Lesneven. Pour s’y rendre, les adolescent-es qui n’habitent pas la ville centre utilisent les transports scolaires.

La fréquentation des structures jeunesse limite ensuite l’usage des transports hors du temps scolaire. Les jeunes se rendent à l’accueil jeune proche de chez elles et eux ou dans les dispositifs intercommunaux proposant des navettes.

L’élargissement de leur réseau de socialisation peut toutefois les conduire à également élargir le périmètre géographique de leurs pratiques non encadrées. Ils et elles deviennent alors dépendant-es des parents pour leur transport pour se retrouver entre jeunes de différentes communes, ce qui génère des inégalités dans les mobilités et l’accès à certaines activités.

« On n'aspire pas forcément à ce que nos enfants fassent tout sur la commune. Quand mes filles me demandent d'aller sur Lesneven, je trouve ça assez naturel ».

« Je vois, les enfants qui sont là, les parents travaillent et du coup ils sont là tout le temps ».

E) L'approche de la majorité et l'entrée dans l'âge adulte : entre attachement au territoire et manque d'opportunités lié au contexte local

A partir du lycée, les pratiques des jeunes sont très peu visibles. Les adultes ont toutefois conscience que l'entrée en études ou en formation nécessite un départ du territoire vers une grande ville et que les jeunes sont nombreux-ses à partir au moment de leur majorité.

“Soit ils sont passionnés, ils restent, et on les retrouve après comme encadrants. Mais à un moment, on les perd, à 16 ans-17 ans, ils sortent du sport pour faire autre chose. Après aussi pour des bonnes raisons, parce qu'ils partent faire leurs études ailleurs. Quelque fois parce qu'ils n'ont plus envie. ”.

Les socialisations construites depuis l'enfance amènent certain-es à rentrer régulièrement pour revoir leurs ami-es ou poursuivre leur pratique sportive au sein de leur club.

“Moi ce qui fait que je reste là, c'est le sport qui m'a fait rester là. Le fait que j'ai trouvé aussi tout de suite le travail ici. Sinon je pense qu'à 18-20 ans, je serai pas forcément resté ici”.

Le fort attachement des jeunes au territoire est identifié par les acteur-rices des communes dans lesquelles une importante culture de l'engagement est également mise en avant. Certain-es jeunes vont même jusqu'à faire le choix d'avoir d'importants temps de trajet chaque jour pour rester.

“Il y a pas mal de jeunes que j'ai eu, des 2003-2004, ils font l'aller-retour à Brest tous les jours d'ici alors que leurs parents pourraient leur payer un appart sur Brest, mais c'est eux qui disent non on est bien”.

Celles et ceux qui souhaitent rester vivre dans leur commune ou revenir après leurs études rencontrent toutefois certains freins. Cela peut-être en matière de logement, notamment dans les communes côtières.

« On a des jeunes de 20 ans qui sont partis du côté de Saint-Frégant, c'est un peu moins cher Saint-Frégant, alors que c'est des jeunes qui voulaient vraiment rester vivre ici et faire vivre la vie locale quoi ».

L'accès au marché de l'emploi, peut également être un frein pour les jeunes qui reviennent après leurs études ou celles et ceux sans diplôme.

“Il y en a qui travaillent. Après, on a une forte demande, ils ont envie de rester là quoi. Ce qui est difficile c'est que les gens diplômés, les jeunes qui passent des études, ils travaillent à Brest... Ceux qui n'ont pas de diplômes galèrent un peu. Ils vont aller faire des petits boulots saisonniers, les fraises... on les retrouve chez Wahou, un peu chez Even, mais ça reste que du petit boulot quoi”.

F) Des situations de fragilité en augmentation chez les jeunes ces dernières années

Les acteur·rices du territoire constatent une augmentation inquiétante et une diversification des situations de décrochage scolaire. Les jeunes de moins de 16 ans sont notamment de plus en plus concerné·es, malgré l'obligation scolaire. Le décrochage peut amener à des situations d'isolement, de repli sur soi et de perte de confiance en soi. Les réseaux de sociabilité de ces jeunes et l'inscription dans des dynamiques collectives sont ainsi limités.

Les professionnel·les du travail social et de l'insertion constatent également une dégradation des situations de leurs publics, très souvent concernés par le décrochage, avec un cumul de problématiques ces dernières années.

“Il y a des jeunes qui sont désœuvrés en dehors de l'école. Mais c'est les mêmes qu'on va retrouver avec des problèmes scolaires. Et c'est les mêmes qu'on va retrouver avec des problèmes familiaux”.

« On se retrouve avec des publics éloignés de l'emploi, avec des freins multiples, santé, handicap, isolement, manque de mobilité... ».

« Avec des jeunes aussi qui peuvent avoir une problématique de déficience intellectuelle. Ça nous arrive finalement de plus en plus. Avec des spécificités de troubles psychiatriques, de plus en plus. C'est clair qu'on n'a plus la même population qu'on avait avant ».

Ces jeunes sont particulièrement concerné·es par les problèmes de mobilité.

« En fait, sur les territoires ruraux, tout est organisé autour de la scolarité. Tout est organisé en fonction des scolaires. T'es plus scolaire, t'es hors jeu, rien n'est organisé pour toi ».

4. Enjeux des acteurs locaux

A) Renforcer l'interconnaissance et la coopération entre acteur·rices jeunesse pour assurer une continuité dans l'accompagnement des jeunes

La coopération est un enjeu majeur des acteur·rices jeunesse afin d'assurer une cohérence et une continuité dans les actions.

La répartition des compétences peut en effet générer un risque de concurrence ou de rupture dans l'accompagnement des jeunes.

« Ça met des freins aussi de qu'est-ce qu'on a droit de faire, qu'est-ce qu'on n'a pas droit de faire. Puisqu'on n'est pas espace jeune, on est un dispositif jeunesse itinérant ».

“Mais c'est tous ceux qui nous arrivent pas et qui sortent des radars. Et il y en a. Parce-que les liens entre les établissements et nous se font pas toujours.”

Cette répartition nécessite également une interconnaissance forte et une capacité de coopération pour être en mesure d'orienter les jeunes vers les acteur·rices compétent·es.

“On n'a pas de lien « j'ai repéré un jeune, qu'est-ce que t'en penses ». Je pense que là il y a matière à faire mieux ».

« En fait, on voit bien, si on se connaît, on s'est déjà rencontré, on a déjà fait un... on a déjà bossé ensemble, ou on s'est déjà appelé, on a déjà échangé, ça va hyper vite ».

Cependant, le manque de disponibilité pour participer aux espaces et démarches de coopération constitue un frein.

« J'étais allée à ces réunions-là, et de là est partie l'idée on pourrait faire un truc avec les jeunes. Voilà, c'est comme ça qu'on tisse aussi des nouveaux partenaires. Mais bon, c'est souvent aussi le temps qui manque ».

« Après, à la rentrée, vu que normalement j'ai mes jeudis qui seront dédiés à de la préparation, j'aurai plus accès à ces réunions-là aussi. Donc ce sera l'occasion de voir d'autres personnes, de faire d'autres choses aussi ».

B) Négocier la prise en compte des pratiques professionnelles et des situations des jeunes dans un cadre institutionnel contraignant

L'action locale de jeunesse est en partie organisée par les dispositifs nationaux mis en œuvre dans les territoires par les collectivités et associations. Ce recours aux dispositifs est un vecteur de financement pour les structures.

« L'asso arrivait pas... enfin financièrement, pouvait pas financer de poste d'animateur jeunesse à temps plein. Du coup la CAF était venue nous chercher en disant vous faites déjà de l'animation hors-les-murs donc vous pouvez avoir cet agrément, allez-y ça vous financera un poste d'animateur ».

Si les dispositifs permettent de disposer des moyens pour déployer une action jeunesse locale, ils orientent également les missions des acteur·rices par leur dimension prescriptive.

« Maintenant c'est passé, tous les PS jeune doivent être Promeneur du Net ».

Ces prescriptions peuvent mettre les professionnel·les en difficulté lorsqu'ils ne disposent pas des compétences.

“Du coup ça fait deux ans qu'on bosse sur ce projet qui a eu un peu de mal à se lancer. Posture d'aller-vers, aller voir les jeunes dans la rue tout ça, on est allé en formation pour ça”.

Elles peuvent également ne pas toujours correspondre aux réalités de terrain des professionnel·les qui travaillent directement auprès des jeunes dans des contextes locaux spécifiques.

« Voilà notre rôle de remonter aussi que si on n'a pas atteint l'objectif emploi, c'est justifié. Les publics sont tellement éloignés qu'ils peuvent pas répondre à ce type d'objectif là, pas dans les 6 mois en tout cas. On aurait pu se dire on met que les jeunes proches de l'emploi, ceux qui en ont le moins besoin. Ok ils seront au boulot, on va répondre à l'objectif de l'État, mais en soi il y a pas besoin du CEJ quoi ».

« Après c'est très bien ce système de PS jeune. Mais pour l'avoir expérimenté sur la prévention estivale, il y avait des jours où on se disait on va faire le tour, on va voir les jeunes et faire de la prévention, et bah c'est super compliqué d'être avec ton véhicule et de chercher des jeunes quand tu sais pas où ils sont ».

C) Trouver des réponses de proximité face aux problématiques de mobilité

La mobilité représente un frein dans l'accompagnement des jeunes pour que ces dernier·ères arrivent dans les structures. Certaines solutions ont déjà été mises en place pour faire face à cette situation et se rapprocher des jeunes.

Des dispositifs intercommunaux (PS jeune et Pass' Loisirs) proposent un système de navettes entre les différentes communes.

« L'idée c'est partie de la base que les jeunes sont pas forcément mobiles, que la mobilité peut être un frein, et donc on va récupérer les jeunes dans toutes les communes où il y a besoin, on va en activité et on les ramène chez eux ».

D'autres dispositifs (CEJ) ont été décentralisés pour être proposés à Lesneven.

“A l'époque, la Garantie jeune c'était que Brest. Et on s'est dit, en faisant le constat des publics justement éloignés, on s'est dit il faut qu'on essaie de mettre en place le contrat engagement jeune sur les territoires, au plus près des jeunes, comme les antennes.”

Cependant, la problématique est toujours présente pour les jeunes des communes plus rurales qui bénéficient principalement des transports scolaires et dont la mobilisation s'avère plus difficile.

“J'ai une jeune qui est quand même venue en rendez-vous avec moi à 14h, elle est partie depuis 11h30 de chez elle. Son prochain bus il est à 18h30. Donc en fait, elle passe sa journée à marcher à Lesneven”.

“On est vite confronté à ces limites de mobilité, de déplacement. Forcément c’est dur d’avancer sur autre chose... Mais c’est pour ça, c’est bien déjà qu’ils arrivent à nous, c’est pas mal déjà. On peut travailler la mobilité, le code, le permis, on essaie.”

D) Disposer de lieux et d’espaces répondant aux pratiques et fonctionnements des jeunes absent-es des structures d’animation existantes

La thématique des lieux est revenue à de nombreuses reprises dans les échanges avec les professionnel·les. L’absence de lieu en proximité constitue un frein dans la mobilisation et l’accompagnement des jeunes.

Pour certain-es, des besoins sont exprimés concernant des espaces d’animation en proximité favorisant le développement de liens et de projets avec les jeunes.

« Que les jeunes puissent... parce-que les jeunes de Guisseny vont très peu à Kerlouan au final et se dire nous quand on est là, pouvoir accueillir les jeunes sur ces moments où on les voit ».

« Puisqu’on n’a pas de local, ce qui nous bloque aussi, on n’a pas de temps avec les jeunes qu’on crée pour se retrouver, se poser, et amorcer les projets aussi ».

D’autres évoquent l’idée d’un tiers-lieu central permettant de tester de nouvelles formes d’accompagnement et de proposer des espaces et activités répondant aux attentes des jeunes.

« J’aimerais, dans un idéal, des ateliers qui soient menés par des professionnels ou par des bénévoles, sur des ateliers de remobilisation un petit peu ».

« Typiquement, ces jeunes-là qui viennent pour la journée, ils auraient un lieu, où ils peuvent arriver tôt le matin, prendre un café, se poser, voir d’autres jeunes, canap, même si c’est le téléphone au moins t’es au chaud, t’es à l’abri. Et puis d’autres activités ».

« Un truc où on fait un peu ce qu’on veut, qu’il y ait pas trop de règles dedans. Pas qu’on se dise bah non on peut pas faire parce-que c’est la ludothèque, parce-que c’est la gym qui vient utiliser la salle. De dire on s’en fout un peu, on a besoin de l’utiliser pour les jeunes, ils veulent préparer leur truc là, bah ils peuvent ».

5. Constats, orientations et problématiques des élus en matière de jeunesse

A) Des degrés de développement des actions jeunesse différents en fonction des communes

Les réflexions et actions concernant la jeunesse ne sont pas au même niveau d'avancement selon les communes. Certaines sont aux prémices et s'interrogent sur les orientations à donner.

"Aujourd'hui voilà, au-delà des 12 ans, quand on parle jeunesse, je pense qu'on est plus sur au-delà du 12. Et aujourd'hui, hormis nos liens avec la CLCL, on a quand même sur le territoire quelque-chose qui... il y a rien quoi."

"La jeunesse, c'était surtout des points d'interrogation. Que faire ? Est-ce qu'il y a lieu d'enclencher quelque-chose ? Est-ce qu'il y a des besoins ? Est-ce qu'il y a une attente des jeunes ?"

"C'est vrai qu'on n'a pas de structure pour les ados. On en parle."

D'autres se montrent volontaristes et font de la jeunesse un axe fort du mandat municipal.

"Très sincèrement sur l'enfance-jeunesse, j'ai une partie très sympa sur la commune parce que les autres élus ne me refusent jamais rien au niveau de l'enfance-jeunesse. C'est vraiment une vraie volonté politique."

Les actions jeunesse des communes sont principalement déployées à partir de trois entrées : les équipements, les dispositifs et espaces formels de participation, l'animation jeunesse.

"Mais la commune a toujours souhaité garder ses jeunes dans la commune, et du coup forcément mettre en œuvre ce qu'il fallait pour pouvoir les garder : avoir un bel espace jeune rien qu'à eux, avoir des structures..."

"Le CMJ, ça fonctionne du feu de dieu. [...] et ce qui est surprenant, c'est qu'en fait on crée quand même une identité par cette entrée-là, une identité très forte du territoire."

B) Organiser et soutenir l'engagement formel des jeunes

L'engagement des jeunes est un enjeu régulièrement mis en avant par les élu-es locaux-ales. Les conseils municipaux de jeunes (CMJ) sont des dispositifs permettant aux jeunes de participer à la vie de leur commune et d'être sensibilisé-es au fonctionnement des instances politiques institutionnelles.

"Quand ils se sont présentés, on leur a dit vous faites un programme et vous nous dites ce que vous voulez, ce que vous voulez sur la commune."

"Donc voilà, l'engagement, l'implication, l'implication entre eux mais l'implication au sein de la commune aussi, c'est quelque-chose qu'on leur demande, de s'investir, ils s'investissent pas que pour leur projet à eux. A partir du moment où ils sont élus, ils s'investissent dans la vie politique de la commune."

“Voilà, une certaine fierté. Et on essaie aussi de leur inculquer aussi que s'ils sont là, tout le monde a pas été élu, donc ils doivent mener, en tout cas essayer de mener leur mandat en présentiel au maximum, parce-que voilà, il y en a qui sont restés sur le côté”.

Ces espaces sont plus facilement ouverts aux jeunes de la fin de la primaire au début du collège. Les élu-es ont en effet plus de difficultés à mobiliser à partir de l'adolescence. Toutefois, ces participations précoces peuvent amener à une poursuite de l'engagement au sein du CMJ ou dans d'autres dispositifs.

“J'en ai trois qui veulent rester, j'étais assez contente. L'année prochaine, j'aurai sûrement des collégiens et des primaires, c'est plutôt pas mal, et trois donc c'est bien.”

“Et quand on propose après la mission argent de poche à partir de 15 ans, on en retrouve toujours quelques-uns qui rentrent...”

D'autres réflexions sont menées pour permettre aux jeunes de structurer leur engagement en partant de leurs envies et centres d'intérêt.

“[L'animateur] avait dit il faudrait peut-être monter une asso et les jeunes avaient dit “ouais ce serait cool, on pourrait animer, organiser la fête de la musique sur la commune”. En fait, ils ont de l'idée derrière. Je pense que si on arrivait à créer une asso avec eux, les projets on en aurait à la pelle.”

Cependant, une part des jeunes reste éloignée de ces espaces traditionnels. Certain-es élu-es y perçoivent une forme de désengagement des jeunes et s'interrogent sur leur remobilisation.

“Ce qui m'inquiète, si on peut parler inquiétude. On parlait associations, aujourd'hui c'est l'engagement, l'engagement des jeunes. Aujourd'hui, j'ai des associations quand je vois le conseil d'administration, ils sont tous en retraite. Comment motiver les jeunes pour s'engager ?”

C) Créer du lien avec les jeunes et connaître leurs attentes

La connaissance et le dialogue avec les jeunes est un enjeu affirmé par les élu-es des différentes communes. Dans les petites communes, des espaces de dialogue formels ou informels sont aisés à mettre en oeuvre lorsque les élu-es se montrent disponibles.

“On passe régulièrement dans les écoles pour essayer de se faire connaître, pour que les jeunes viennent facilement vers nous après quand ils nous voient.”

“Ils viennent facilement. Parce qu'on les connaît aussi depuis longtemps donc c'est ça qui est intéressant aussi d'avoir cette proximité.”

Toutefois, pour créer du lien et entrer véritablement en dialogue avec les différents profils de jeunes, une réflexion et des démarches doivent être menées pour prendre en compte leurs fonctionnements.

“Maintenant il faut travailler pour faire le lien avec les jeunes. Comme ça, spontanément, ils ont pas forcément envie de parler aux élus. Ça les passionne pas trop.”

“Il faut avoir, je crois pour parler aux jeunes, il faut avoir un sujet qui les intéresse.”

La compréhension de ces fonctionnements et l'adaptation des pratiques ne sont pas toujours évidentes et constituent un frein dans l'entrée en dialogue et l'identification des attentes.

“Déjà, le but de la PS jeune c'était ça, c'était essayer de rencontrer déjà ces jeunes-là, de savoir... On a fait déjà des maraudes l'été, on n'arrivait pas à les trouver.”

“On a une catégorie qui doit pas être énorme de jeunes... en tout cas qui s'intéressent pas à ce genre de choses. Et moi je sais pas les appréhender, je sais pas leur demander ce qu'ils veulent, je sais pas quoi faire.”

“C'est peut-être pas ça qu'ils attendent, mais ils viennent pas me le dire ce qu'ils attendent non plus. Vous voyez, c'est dommage qu'il y ait pas d'échange... nous on fait des réunions publiques sur tous nos projets, mais j'ai pas de jeunes qui viennent.”

D) S'appuyer sur des acteur·rices compétent·es dans la gestion du volet jeunesse

L'animation fait partie des actions développées dans le cadre des politiques de jeunesse locales. Certaines municipalités font le choix de recourir à des prestataires associatifs spécialisés.

“C'est-à-dire de confier à EPAL cette tranche d'âge-là. Ils ont une offre là-dessus, ce qui permettrait d'avoir la continuité. Et peut-être même de dire aux enfants, aux jeunes qui ont 11-12 ans, qui sont les grands, qui commencent à en avoir marre d'être là, de les basculer petit à petit, d'avoir véritablement la continuité de quelque-chose”.

“Sur la jeunesse, il y a l'espace jeune sur Kerlouan. Ça fait deux ans qu'il est ouvert. La demande de la mairie de Kerlouan qui ont demandé un espace jeune et qui ont demandé à ce qu'on l'anime. Et depuis deux ans aussi on a une prestation de service jeunesse par la CAF qui finance les postes.”

Face à des difficultés dans la mise en oeuvre d'un service d'animation à l'échelle locale, la dimension intercommunale de dispositifs gérés par ces associations constitue une alternative pour les élu·es.

“Ce qui est ressorti du centre socioculturel, c'est que les jeunes de la commune de Ploudaniel étaient parmi les plus assidus, les plus fréquents, les usagers les plus fréquents au centre socio donc, on a la chance de pas être trop loin non plus, ils utilisent ce dispositif du centre socioculturel.”

“On a demandé à Familles Rurales comment ils envisageaient les choses. Et c'est là que naturellement la PS Jeune a pris le relais en fait. On a fermé notre structure et puis on a... alors la PS jeune et pas que la PS jeune, parce qu'on a aussi le Pass Loisirs au centre socio, on a aussi des jeunes qui vont vers là.”

Pour les élu·es, la continuité est incontournable pour réussir à mobiliser les jeunes dans la durée. Cette continuité est assurée par des professionnel·les qui tissent des relations de confiance avec les jeunes sur le long terme.

“Les jeunes ont besoin de savoir que s'ils viennent sur l'espace jeune, c'est [cet animateur] qui est là. Et c'est pas untel, qui va remplacer untel... C'est une figure en fait [cet animateur], ils savent qui c'est, c'est un repère.”

Les postes d'animateur·ices municipaux·ales sont ainsi conçus pour créer du lien dès l'enfance.

“On s'aperçoit que pour que ça matche il faut vraiment... [L'animatrice] fréquentait les deux écoles et faisait des animations dans les deux écoles, des activités dans les deux écoles dès la maternelle. Ils connaissaient très bien, dès le plus jeune âge, tout le monde connaissait [l'animatrice].”

“Et en fait, pour le faire connaître des plus jeunes, parce qu'on sait quand même que nos jeunes ils grandissent, à un moment 16-17 ans ils quittent l'espace jeune, l'idée c'est que les plus jeunes prennent la suite quoi. Donc [l'animateur], il intervient avec les plus jeunes pour le sport, depuis cette année-là.”

L'individualité des professionnel·les semble également jouer un rôle dans les choix faits par les élu·es en matière d'animation jeunesse.

“Donc on lui a proposé un boulot, moi je lui ai dit « c'est quoi tes disponibilités ? On va faire en fonction de toi ». Parce-que vraiment, il a fait partie du club de foot en fait... avant il était ici sur la côte, donc forcément, tout le monde connaissait [l'animateur].”

“On a fait le constat que quand [l'animatrice] est partie, il y a eu un creux, qu'on n'a pas remonté. Ce n'est pas lié que à la personne, mais en partie, et l'énergie qu'elle fédère”.

“Après on a perdu quelques jeunes, des jeunes qui allaient... parce-que c'était [l'animatrice]. Elle allait à la garderie donc elle connaissait bien les jeunes, elle les suivait depuis très longtemps, il y avait cette confiance.”

E) Poursuivre les réflexions sur l'action jeunesse

Pour certain·es élu·es, les spécificités des jeunes, leurs formes d'engagement et la structuration des ressources dédiées aux jeunes restent floues et difficiles à appréhender, révélant ainsi un besoin d'information et de formation sur les enjeux de jeunesse.

“Parce-que moi déjà la méthode, je l'ai pas forcément, je connais pas tous les... toutes les ressources en tout cas qu'on peut avoir autour de nous. Je suis pas sûre que [l'animateur] les connaissent non plus.”

“Comment ça fonctionne... je sais même pas comment ça fonctionne vraiment en fait le réseau jeune.”

D'autres s'interrogent sur les intérêts et les objectifs d'une politique publique en direction des jeunes, se demandant s'il existe réellement des attentes et des besoins en la matière.

“La jeunesse, c'était surtout des points d'interrogation. Que faire ? Est-ce qu'il y a lieu d'enclencher quelque-chose ? Est-ce qu'il y a des besoins ? Est-ce qu'il y a une attente des jeunes ?”

Dans ce contexte, certain·es mentionnent l'intérêt des coopérations pour agir plus efficacement en faveur de la jeunesse.

“Le PEDT ça a été, ce qui est très intéressant quand on parle de dynamique, c’est cette dynamique qu’on a retrouvée autour des mêmes partenaires, enfin de différents partenaires dans un même objectif, d’avoir un état des lieux et d’envisager un petit peu l’avenir et de mettre en lien... enfin en lumière nos forces et nos faiblesses. Voilà, ça c’était intéressant.”

Enfin, certains élus soulignent la nécessité de créer des partenariats avec d’autres secteurs de l’action publique, comme celui de l’habitat, traduisant un enjeu non formalisé de transversalité afin de faciliter la vie des jeunes et leur installation dans le territoire.

“On a racheté des terrains pour pouvoir les mettre en vente à des primo-accédants, priorité aux gens de la commune. Il y a tout un dossier qui est monté avec je sais plus quel organisme... l’ADIL peut-être. Il y a vraiment un cahier des charges à respecter, et ces terrains-là, c’est pas des gens qui viennent d’ailleurs qui vont pouvoir venir construire sur ces terrains-là. C’est vraiment des jeunes du coin, et du coup avec des tarifs...”

6. Pistes d'expérimentation dans le cadre de RAJE

Les discussions avec les acteur·rices locaux, notamment sur les besoins d'interconnaissance, la nécessité de concevoir des cadres d'accompagnement adaptés au territoire et à ses spécificités, ainsi que l'importance de construire des réponses avec les premier·ères concerné·es, ont suscité plusieurs échanges, en particulier avec le service jeunesse de la CLCL. Au fil de nos rencontres, deux pistes d'expérimentation ont commencé à émerger. La première consiste à impliquer davantage les jeunes de plus de 16 ans en les intégrant à la recherche-action via des parcours d'enquête créative. La deuxième, moins avancée, vise à s'appuyer sur la démarche RAJE pour repenser la forme de coordination du réseau jeunesse du territoire. À ce stade, ces deux idées sont en phase de partage et de co-construction avec les acteur·rices locaux·ales, mais nous souhaitons déjà en dévoiler les premiers éléments.

A) Animer un parcours d'enquête créative pour les jeunes de plus 16 ans

Le service jeunesse de la CLCL propose d'impliquer des jeunes de plus de 16 ans dans un parcours d'enquête créative. L'objectif est de leur permettre de se former à des médias et pratiques artistiques tout en enquêtant sur les enjeux de jeunesse dans leur territoire. Cette démarche vise aussi à repenser l'action publique en matière de jeunesse en se basant sur leurs enjeux, observations, retours.

Trois parcours seraient ainsi proposés d'octobre 2024 à mai 2025 :

- un parcours vidéo documentaire où les jeunes seraient formé·es à l'audiovisuel pour enquêter sur la jeunesse de leur territoire, accompagné·es par l'association d'éducation populaire Télévision Générale Bretonne (TGB)¹ ;
- un parcours d'aménagement d'espace dans lequel les jeunes participeraient à l'aménagement du nouveau SIJ accompagné par Studio du coin², en concevant des espaces adaptés aux besoins des jeunes ;
- un parcours radiophonique, accompagné par l'association de création radiophonique Longueur d'ondes³, où les participant·es se formeraient à la radio pour produire des émissions sur la jeunesse.

Plusieurs enjeux seront approfondis, notamment lors de la réunion du 3 octobre. Parmi eux, la composition du public, avec l'objectif d'assurer une réelle mixité sociale parmi les participant·es, ainsi que les stratégies de mobilisation pour impliquer les jeunes moins présent·es dans les structures jeunesse. La souplesse de l'engagement, pour permettre un suivi adapté des participant·es, sera également abordée, tout comme l'articulation des préoccupations des jeunes avec l'élaboration des politiques jeunesse. La coordination entre les différents parcours proposés fera partie des sujets centraux. Enfin, les discussions porteront aussi sur les partenariats et les lieux nécessaires pour harmoniser cette démarche avec les initiatives déjà en place, tout en identifiant les espaces appropriés pour les activités.

¹ <https://www.tgbtv.fr/>

² <https://www.studioucoin.com/>

³ <https://www.longueur-ondes.fr/association>

Ainsi, ce parcours a pour vocation de permettre aux acteur·rices jeunesse et aux jeunes de mener des enquêtes sur le territoire afin que ces dernier·ères puissent exprimer et défendre leurs points de vue et leurs enjeux. L'objectif est d'offrir aux jeunes un espace pour partager et défendre leurs besoins, de rechercher des réponses potentielles, et de partager leurs réflexions avec les élu·es, qui peuvent également être en questionnement sur la vie et les attentes des jeunes dans le territoire.

B) Structurer une coordination partagée du réseau jeunesse

Aujourd'hui, la coordination du réseau jeunesse dépend de la CLCL. Cette coordination se concentre sur l'animation du réseau jeunesse et la facilitation d'espaces de dialogue et de co-construction autour de thématiques spécifiques, comme la commission sur le décrochage scolaire.

Les premières discussions, ainsi que les enjeux soulevés par le service jeunesse et certain·es élu·es, soulignent l'intérêt de formaliser davantage le rôle et la place de l'intercommunalité au sein du réseau jeunesse. En effet, peu de démarches ont été entreprises en ce sens jusqu'ici. Il y aurait alors un enjeu à penser des objectifs communs pour harmoniser les actions des différent·es acteur·rices en matière de jeunesse. À ce jour, aucune politique jeunesse intercommunale n'a été formalisée.

Dans ce contexte, l'objectif, à travers le projet RAJE, serait de concevoir une méthode permettant de mobiliser divers·es acteur·rices, y compris les jeunes, autour d'une démarche commune afin de définir les grandes lignes de la politique jeunesse tout en tenant compte des spécificités locales. Les premiers échanges avec les membres du réseau d'animation jeunesse ont révélé un besoin de conserver ces espaces d'échange entre pairs. L'enjeu est donc de réfléchir à une organisation qui ne bouleverse pas radicalement l'existant, mais qui renforce les liens entre acteur·rices et assure une cohérence. La méthode à adopter pour atteindre cet objectif reste à définir en fonction des échanges à venir avec les acteur·rices du territoire. De plus, l'idée est de s'appuyer sur les résultats des enquêtes créatives pour penser la méthode de coordination. En effets, il existe un lien important avec l'expérimentation de l'enquête créative, qui impliquera différent·es acteur·rices à divers niveaux. Cette expérimentation viendra en second lieu et nécessitera d'être affinée, mais l'objectif est de trouver des modalités locales qui répondent aux enjeux de coopération, de participation des jeunes et de dialogue entre les différents types d'acteur·rices : jeunes, professionnel·les, élu·es, etc.